

Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
Département des Sciences du Langage et de la Communication

APPEL À CONTRIBUTION

Cultures, langues et développement en Afrique : une sempiternelle équation Hommage au Professeur Maxime da CRUZ

Sous la direction de : Moufoutaou ADJERAN, Marcellin Z. HOUNZANGBE, Zakiath
BONOU-GBO

Présentation

Le présent ouvrage collectif est dédié au Professeur Maxime da CRUZ, Chef Adjoint honoraire du département des sciences du langage et de la communication, Directeur honoraire du Centre National de Linguistique Appliquée actuel Institut National de Linguistique Appliquée, Vice-Recteur honoraire, actuel Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et Directeur du Laboratoire Ablodè. Il a consacré sa carrière au service de la communauté universitaire et de la communauté scientifique. Il sied, conformément à la tradition universitaire, de lui rendre un hommage mérité. Ses recherches ont contribué à faire avancer les débats scientifiques aussi bien dans le domaine de la morphologie que de la syntaxe.

Les propositions de contributions, peuvent s'inscrire dans les axes suivants :

- Syntaxe des langues africaines ;
- Morphologie des langues africaines ;
- Langues et sociétés ;
- Hybridité en contexte francophone ;
- Oralité et écritures francophones ;
- Langues et développement en Afrique ;
- Didactique des langues africaines ;
- Langues africaines et les Technologies de l'Information et de la Communication ;

NB : Les axes sus-indiqués sont indicatifs. Les contributions qui s'inscrivent dans le domaine des sciences du langage et de la communication sont bienvenues.

Calendrier de soumission des propositions de contributions

Réception des propositions (titre et résumé 300 mots maximum) : **28 février 2021**

Réception des articles : **30 avril 2021**

Retour des contributions aux auteurs pour corrections éventuelles : **30 mai 2021**

Réception des articles corrigés : **30 juin 2021**

Date de publication de l'ouvrage : **septembre 2021**

Contribution : **25.000 FCFA**

Les propositions d'articles (n'excédant pas 32 000 caractères espaces compris) accompagnées d'un résumé, d'un abstract (200-250 mots) et d'une courte biobibliographie sont à envoyer simultanément à Moufoutaou ADJERAN (m_adjeran@yahoo.fr), Marcellin Z. HOUNZANGBE (zmarcellin@yahoo.fr) et Zakiath BONOU-GBO (bzakiath@gmail.com)

La sélection et la publication des contributions seront effectuées après évaluation par le comité scientifique.

Comité scientifique et de lecture

Prof. Abou NAPON (Université Joseph Ki-Zerbo I, Burkina-Faso)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Albert Bienvenu AKOHA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. George A. GUEDOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Prof. Honorat AGUSSI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Marc Laurent HAZOUME (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Médard Dominique BADA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Théophile NATA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MA) Dame NDAO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Dr (MA) Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MA) Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MA) Marcellin Z. HOUNZANGBE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Bernard KABORE (Université Joseph Ki-Zerbo I, Burkina-Faso)

Dr (MC) Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Kouakou Appoh Enoc KRA (Université Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Dr (MC) Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi)

Dr (MC) Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr (MC) Tcha PALI (Université de Kara, Togo)

Dr Clément BABALOLA (Université de Parakou, Bénin)

Dr Idohou Boni Hubert IDOHOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Michael AKINPELU (Université de Regina, Canada)

Dr Zakiath BONOU-GBO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

M. Euphrem HOUALAKOUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

CONSIGNES DE RÉDACTION DES CONTRIBUTIONS

NB : Toute contribution qui ne respectera pas strictement ce protocole de rédaction sera rejetée par le comité scientifique.

- **Longueur et présentation** : L'article doit comporter 13 pages maximum, soit 32000 caractères, espaces compris, comprenant le titre de la communication, le résumé ou abstract, le corps du texte et la bibliographie. Le corps du texte est en Time New Roman, police 12, interligne 1,15.
- **Langue** : Les articles sont rédigés en français ou en anglais. Ils doivent comporter un résumé et un abstract de 80 à 120 mots, suivis de 6 à 8 mots-clés ou keywords qui situent le contenu de l'étude. Ils ne doivent pas être redondants avec le titre de l'article.
- **Page de titre** : Inscrire sur la première page, en haut et au centre, le titre de la communication, suivi de votre prénom et noms, votre institution d'attache et de votre courriel en gras. Plus bas, le résumé et/ ou abstract suivi des mots-clés et /ou keywords.
- **Intertitres** : Coiffer les principales parties de l'article par des intertitres numérotés, en gras, jusqu'à la fin du texte.
- **Citations, appel des références** : Les citations courtes (moins de trois lignes) sont insérées dans le texte principal. Elles sont entre guillemets et sont précédées ou suivies des références exactes de la citation selon la méthode APA (American Psychological Association) à savoir (auteur, année : page). Ce qui est mis entre guillemets dans le texte cité est encadré de guillemets anglais. Pour les citations longues (plus de trois lignes), les mettre en italique, faire un retrait (1cm) à gauche et à droite, interligne simple, police 11. Pas de notes de bas de pages pour les citations. Toute modification apportée à une citation doit être signalée entre crochets.
- **Commentaires et notes** : Seuls les commentaires et les notes doivent figurer en bas de pages. Les numéroter consécutivement du début à la fin de l'article. L'appel des commentaires ou des notes doit suivre le mot avant toute ponctuation.
- **Conventions de saisie et mise en relief** : Les signes, parenthèses, accolades, crochets n'ont pas d'espace à l'intérieur. Mettre en italique les titres des livres, revues, journaux, mémoires et thèses cités dans le texte. Les exemples d'illustration doivent être numérotés jusqu'à la fin du texte.

- **Figures et tableaux** : Les figures et tableaux doivent être accompagnés d'un titre et d'une légende explicites. Ils sont numérotés jusqu'à la fin du texte. Il est néanmoins recommandé aux auteur(e)s d'éviter le plus possible les figures et tableaux.
- **Liste des références** : L'article est suivi de la liste complète des ouvrages cités dans le texte ainsi référencés :
 - Pour les ouvrages : Nom et prénom de l'auteur (e), (les premières lettres en majuscules), année de publication, titre de l'ouvrage, en italique, traducteur (le cas échéant), lieu d'édition, éditeur, collection.
 - Pour les chapitres de texte tirés d'un ouvrage collectif : Nom et prénom de l'auteur (e), année de publication, titre du chapitre ou du texte entre guillemets, In, Prénom et nom du coordinateur ou du directeur, suivi entre parenthèses de la mention Ed. ou Dir., titre de l'ouvrage en italique, lieu d'édition, éditeur, collection, pages de début et de fin.
 - Pour un article : Nom et Prénom de l'auteur(e), année de publication, titre de l'article entre guillemets, titre de l'ouvrage, de la revue ou du périodique en italique, lieu d'édition, éditeur, numéro de volume, pages de début et de fin.
 - Pour les actes de conférences publiés : Nom et prénom de l'auteur (e), titre de la contribution, In, prénom et nom du coordinateur des actes, suivi de la mention Ed., ou Dir., titre des actes, lieu d'édition, éditeur, pages de début et de fin.
 - Si plusieurs ouvrages du même auteur ont été cités, les énumérer de manière chronologique, du plus récent au plus ancien. Si plusieurs ouvrages ont été publiés par un même auteur, la même année, faire suivre l'année de publication des indications alphabétiques a, b, c et ainsi de suite.
 - Pour les mémoires et thèses cités : Nom et prénom de l'auteur(e), année, titre du document, type de document, ville, institution, nombre de pages suivi de la mention inédit entre guillemets si le texte n'est pas publié.
 - Pour les références sur le internet : Nom et prénom de l'auteur (e), année, titre du document, In, titre ou nom du site Web en ligne, adresse du titre du site Web, date de consultation.

Critères d'évaluation des contributions

- 1- Originalité de la contribution
- 2- Pertinence de l'approche méthodologique
- 3- Cohérence du texte et logique argumentative
- 4- Qualité de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats
- 5- Qualité de la langue et du style
- 6- Logique des notes et références bibliographiques
- 7- Pertinence de la conclusion

